



MAIRIE  
DE  
**CLEMERY**  
54610

**Compte rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL  
Du 23 Février 2021**

Présents : Jean Claude GRASSER, Marion THOUVENIN, Julie BOISSELIER,  
Arnaud GAUDARD, Isabelle VIAUD, Jean Michel THOUVENIN,  
Hubert DELATTE, Michel CHEVALIER

Excusés : Ludovic HUBSCH et Céline PRUNIER donnent procuration  
à Jean Claude GRASSER

<b>Points de l'ordre du jour</b>	<b>Propositions</b>	<b>Décisions de l'Assemblée délibérante</b>
<b>Vente d'un délaissé de terrain à Monsieur et Madame Eugène DARDAINE</b>	Dans le cadre de l'Aménagement de la Résidence de la Louvière, le voisin de la parcelle qui sera cédée à l'Aménageur présente un délaissé qui se trouve derrière le mur restant à démolir et qu'il voudrait acquérir. Pour ce délaissé d'environ 54 mètres carrés, Monsieur Dardaine propose 24 euros du mètre carré. Le maire propose à l'assemblée de céder ce morceau de terrain au requérant à ce prix à condition qu'il fasse son affaire de la mise en place de la clôture sur sa nouvelle limite une fois le mur démoli sans qu'il ne puisse être demandé d'indemnités et qu'il supporte les frais de géomètre et de notaire afférents à l'opération.	Vote à l'Unanimité des présents et représentés
<b>Modification de l'amplitude horaire de travail de 2 agents communaux</b>	Suite au départ de l'agent chargé de l'entretien des locaux scolaires et de la mairie, le Maire propose de répartir les heures précédemment affectées à cet agent aux deux autres personnes en place à savoir : <ul style="list-style-type: none"><li>- 6 heures à Audrey HOH qui passe de 10 heures à 16 heures lissées sur l'année</li><li>- 2 heures à Cécile ANNOCQUE qui passe de 31 h à 33 heures lissées sur l'année</li></ul>	Vote à l'Unanimité des présents et représentés

<p><b>Reversement de dégrèvement d'impôts directs pour perte de récolte 2018-2019-2020</b></p>	<p>La direction générale des Finances publiques a reversé à la commune de Clémery le montant de dégrèvements pour perte de récolte. La commune est tenue de reverser les dégrèvements aux locataires de terrains communaux. Le maire présente le tableau de répartition pour chacun d'eux. Le montant global à reverser pour les 3 années se monte à 186.26 € pour les 3 exploitants concernés.</p>	<p>Vote à l'Unanimité des présents et représentés</p>
<p><b>Choix du concessionnaire pour la réalisation de la résidence de La Louvière</b></p>	<p>La commission d'attribution s'étant réunie précédemment propose de retenir la Société FONCEA de Dommartemont qui fait la meilleure proposition d'acquisition de la parcelle communale à savoir 197 000 euros nets pour la commune.</p>	<p>Vote à l'Unanimité des présents et représentés</p>
<p><b>Proposition de mise en vente d'un bien communal</b></p>	<p>La commune souhaite réaliser différents travaux dans les années à venir et la réalisation de la résidence n'apportera pas de rentrées supplémentaires, le montant de la vente et les taxes d'aménagement à venir ne couvrant que les frais engagés jusqu'à ce jour. Aussi le Maire propose de mettre en vente la parcelle située à côté du presbytère afin d'y réaliser 3 lots. Un certificat d'urbanisme sera déposé pour avoir la certitude de la constructibilité.</p>	<p>Vote à l'Unanimité des présents et représentés</p>
<p><b>Renouvellement de la convention d'entretien des Espaces verts</b></p>	<p>L'équipe d'insertion de la Communauté de communes effectue depuis de nombreuses années l'entretien des espaces verts de Clémery. Malheureusement en 2020 en raison du confinement, elle n'a pu intervenir que sur 50% de la prestation. La commune n'étant pas dotée de moyens techniques, le Maire propose de reconduire le contrat pour une année pour un montant global de 3480 euros. Le contrat consiste en 5 passages de tonte des espaces verts et du terrain de bicross, 5 passages de désherbage balayage ( cimetière cour , d'école) et 2 passages d'épareuse d'accotements .</p>	<p>Le conseil à l'unanimité approuve la proposition et autorise Le Maire à signer la convention</p>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45



Clémery le 26 Février 2021

*JC Grassier*  
JC GRASSER